

Débat TF1 puis reportage zone interdite sur les tribunaux

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2017** à **09:29**

Bonjour

Vous en avez sans doute entendu parler, TF1 organise ce soir un débat avec les 5 plus grands candidats selon les sondages à savoir : François FILLON, Benoît HAMON, Marine LE PEN, Emmanuel MACRON et Jean-Luc MELENCHON. TF1 laisse ainsi sur le touche pas moins de 6 candidats sous prétexte qu'ils ne dépasseraient pas les 10 % dans les sondages. Or, comme nous l'avons vu lors des deux primaires, les sondages ne reflètent pas forcément la réalité. Il n'y aucune raison à ce que des candidats soient plus privilégiés que d'autres.

Bref, pour TF1 l'élection présidentielle se résume à ça
<https://www.dailymotion.com/video/x5dwmnm>.

C'est pourquoi j'ai décidé de boycotter ce débat anti démocratique.

Par **Xdrv**, le **20/03/2017** à **09:54**

Bonjour,

Pour ma part c'est une question de durée de débat. Avec 11 candidats soit ils auraient chacun 10 Minutes de parole soit cela durerait 8 heures

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2017** à **10:05**

Oui j'en suis conscient. Mais dans ce que là on organise pas de débat pour éviter justement de privilégier certains candidats par rapport aux autres.

Par **Xdrv**, le **20/03/2017** à **10:19**

Après je trouve que le débat est une bonne idée car on ne peut pas être président en se contentant de dire "luttons contre le fn votez pour moi".

De même, comme Macron est le meilleur ami des médias il passe à la trappe et on ne parle

pas de lui, pendant qu'on tape sur d'autres.

C'est pour moi très important qu'ils soient chacun mis face à leurs responsabilités et face aux autres candidats.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2017 à 10:31**

Bonjour

[citation] on ne peut pas être président en se contentant de dire "luttons contre le fn votez pour moi" [/citation]

Je te rejoins entièrement.

Cela dit, c'est quand même dommage de ne pas permettre "aux petits candidats" de débattre avec "les grands".

Par **Xdrv**, le **20/03/2017 à 10:33**

Oui c'est vrai, c'est dommage

Par **Visiteur**, le **20/03/2017 à 11:20**

Bonjour,

Oui, j'ai vu Nicolas Dupont-Aignan s'"insurger" contre ce débat de TF1 parce qu'il n'est pas invité. Sondages ou pas, il s'est quand même un peu ramassé si mes souvenirs sont bons à la dernière élection...

C'est vrai que dans un sens c'est dommage, mais c'est vrai qu'il y a des candidats qui ne monteront jamais non plus. Il y en a même pour qui je me demande pourquoi ils persistent à se présenter pour faire des scores pareils...

Enfin bref, pour ma part je pense que je vais quand même regarder un peu ce débat ce soir, au moins histoire de rire un peu de leur théâtre, et surtout des commentaires sur Twitter en direct.

Par **Xdrv**, le **20/03/2017 à 11:22**

Bonjour,

Je reconnaît avoir ce petit plaisir de me réfugier sur twitter pour voir les vannes sur les débats !

Par **Visiteur**, le **20/03/2017 à 11:24**

D'ailleurs, y en-a-t-il parmi vous qui ont regardé Zone interdite hier soir ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2017 à 11:24**

Bonjour

[citation] Il y en a même pour qui je me demande pourquoi ils persistent à se présenter pour faire des scores pareils... [/citation]

Sans doute qu'ils adoptent cette philosophie <https://www.youtube.com/watch?v=6KZo-xKxULY>

Par **Deedee**, le **20/03/2017 à 11:25**

Bonjour,

personnellement, je pense que TF1 n'a pas complètement tort. Ils n'invitent que les candidats "sérieux" (enfin qui ont de sérieuses chances, on se comprend...) tout simplement parce que ça n'intéresse personne d'entendre Nathalie Arthaud ou Lassalle. Je ne pense pas que le fait d'être entendu dans les médias boosterait la popularité, tous les candidats sont invités dans ONPC et pourtant ça ne crée pas de dynamique nouvelle pour eux de quelque manière que ce soit.

Bref, selon moi c'est pas si grave que ça, économie de temps compréhensible .

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2017 à 11:31**

Bonjour

[citation] tout simplement parce que ça n'intéresse personne d'entendre Nathalie Arthaud ou Lassalle. [/citation]

C'est vrai qu'une interview d'Arthaud ou de Lassalle ferait moins d'audimat qu'une interview d'un des cinq candidats invités. Mais je pense que pour un événement aussi important qu'une présidentielle on doit laisser de côté la question de l'audimat.

Je suis sûr que si Bayrou avait été finalement candidat il aurait été invité alors qu'il ne dépasserait sans doute pas les 10 % dans les sondages.

Par **Xdrv**, le **20/03/2017 à 11:31**

Bonjour,

Non Ezoah j'étais au sport hier soir mais je pense le regarder en rediffusion. C'était intéressant ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2017** à **11:34**

Bonjour

Moi j'ai regardé Bad Boys 2 [smile4]

Par **Visiteur**, le **20/03/2017** à **11:45**

[citation]on doit laisser de coter la question de l'audimat. [/citation]

C'est bien là le principal sujet de discorde entre juristes et journalistes...

Si les "petits" candidats persistent à se présenter, je pense que c'est plutôt dans une idée de respect de l'égalité démocratique, pour que tous les partis soient représentés sur la scène politique.

Personnellement je ne pensais pas à Arthaud ou à Lasalle d'abord dans les propos.

[citation]Non Ezoah j'étais au sport hier soir mais je pense le regarder en rediffusion. C'était intéressant ?[/citation]

Assez oui. Ils ont présenté quand même des magistrats intéressants.

Les prévenus du début étaient bien divers, ça allait de l'exhibitionniste, à une femme qui a planté une fourchette dans la main de son mari en passant par des dealers de cannabis.

Personnellement, ça m'a confirmé que je ne pourrais pas être avocate pénaliste...

Et puis il y avait aussi surtout un débat sur les prisons... D'où je suis désolée mais je ne partage pas le point de vue de beaucoup de gens. Même si les condamnés ne sont pas des monstres et qu'on doit les réinsérer et leur fournir un cadre de vie acceptable, non dégradant etc., je trouve ça pas normal qu'on les chouchoute au point de les isoler au début et qu'on leur fournisse la télé avec le câble.

Je pense que s'ils y sont pour l'essentiel quand même, c'est pour une bonne raison, et que ce n'est pas l'hôtel, mais bon, je sais que beaucoup de gens ont à cœur de défendre les droits des détenus et trouvent ce confort tout à fait normal.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2017** à **11:47**

Bonjour

Je rejoins Ezoah sur tous les points.

Par **Xdrv**, le **20/03/2017** à **11:52**

Idem tout à fait d'accord Avec Ezoah.

Ca fait peut être Soeur Thérèse mais je ne trouve pas logique lorsque l'on fait l'analogie entre la condition d'un SDF, qui n'a a priori rien fait de "mal", et un prisonnier, qui s'est vu porter atteinte à la société.

J'avais vu une anecdote là dessus où un sdf demandait à un policier d'aller en prison pour ne pas passer l'hiver dehors et a frappé celui-ci pour parvenir à ses fins. Légende urbaine ou pas c'est assez symbolique

Par **Visiteur**, le **20/03/2017** à **11:54**

Ah tu me rassures...

Parce que sur les prisons, c'est pas l'avis de tout le monde.

Ex: <https://twitter.com/gravelle97>

Franchement, si j'ai l'occasion un jour, j'aimerais bien visiter une prison pour voir ça moi-même. Quand on dit que certaines sont surpeuplées et dans un état de délabrement avancé, là j'ai eu l'impression que c'était carrément des chambres d'hôtels...

Par **Xdrv**, le **20/03/2017** à **12:08**

Y'a qu'à regarder Abdeslam qui a une cellule privée avec salle de sport ...

Par **Xdrv**, le **20/03/2017** à **12:14**

Macron, Fillon, Le Pen, Hamon... Le futur président de la République sera-t-il illégitime?

https://www.challenges.fr/election-presidentielle-2017/macron-fillon-le-pen-hamon-le-futur-president-de-la-republique-sera-t-il-illegitime_461615

Article très intéressant de Challenges !!

Par **Visiteur**, le **20/03/2017** à **12:16**

C'est bête à dire, mais c'est pas étonnant qu'après certains délinquants prennent leur séjour en prison pour une cure en maison de repos...

En plus là, les matons étaient presque aux petits soins le détenu qui venait d'arriver en lui proposant même de lui installer sa télé...

ça me tue quand je vois les pénalistes qui trouvent tout ça NORMAL. A la base, ils sont là pour payer leur dette à la société non, pas pour se faire chouchouter, si ?!

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **20/03/2017 à 17:28**

Personnellement, je part du principe qu'évincer des candidats à la présidentielle d'un débat se voulant un échange autour de leurs programmes présidentiels, c'est renier le fondement même de la démocratie et empêcher une partie du peuple d'avoir son/ses "représentant(s)" sur le même plateau que ses pairs.

De ce fait, je ne regarde déjà pas souvent la télé mais, je ne risque pas d'allumer pour regarder TF1...

Pour ce qui est des prisons, si ça ne tenait qu'à moi, pédophiles, violeurs, meurtriers, assassins, terroristes ... ça serait directement sur le lit avec une injection létale pour finir en terreau horticole ...

Le reportage de la chaîne M6 était assez édifiant ... la prison est visiblement plus agréable à vivre que la rue pour les SDF qui eux pour leur part ont juste le tort d'être pauvres.

Par **Xdrv**, le **20/03/2017 à 20:30**

Bonsoir, tout à fait d'accord avec vous Chris

Par **Nov158**, le **20/03/2017 à 22:46**

Bonsoir,

Je suis contente de voir ce sujet.

Je viens d'ailleurs de demander sur le groupe Facebook des étudiants en droit si j'étais la seule à trouver ça inadmissible..Vu comment les " j'aime " montent et que le fil est déjà consuré aux commentaires, je pense qu'on pense tous la même chose au fond.

Voilà ma réponse au commentaire, qui est le fond de ma pensée sur le sujet :

Oui j'avais vu cette décision du CE mais je ne savais pas pour le CSA.

Pour le CE, je me demande si on ne doit pas contester cette décision. Je trouve que c'est hypocrite.

On doit respecter le temps de parole de chacun mais de l'autre côté on fait un grand débat de la présidentielle en invitant 5 personnes " principales " qui, selon les sondages, ont le plus de

chances d'être élus.

Qui fait les sondages? Combien de gens vont s'abstenir selon ses mêmes sondages? Plus de 30%..

Et Non je ne trouve pas que le débat soit moins utile si il est plus mouvementé avec plus de personnes, de mon avis perso. Premièrement

On est en train de regarder des gens " réchauffés " qui pour la plupart ont déjà eu

l'opportunité de changer certaines choses en étant au gouvernement (un pur échec)

D'autres sont sur la scène politique depuis des décennies et se sont déjà présentes plusieurs fois, sans grand résultat. Je ne vois pas en quoi ils ont de plus de chances d'être élus en dehors du favoritisme des médias pour eux. Et puis pour finir, ca me semble normal dans une république démocratique de présenter tout le monde sur un pied d'égalité à partir du moment où ils obtiennent leurs 500 parrainages..

J'avais besoin de voir si j'étais la seule à avoir ce ressenti.

Par **Camille**, le **20/03/2017** à **23:02**

Re,

[citation]tout à fait d'accord avec vous Chris[/citation]

Sauf sur :

[citation]si ça ne tenait qu'à moi, pédophiles, violeurs, meurtriers, assassins, terroristes ... ça serait directement sur le lit avec une injection létale **[s]pour finir en terreau horticole[s]** ...
[/citation]

La terre est déjà bien trop polluée comme ça, on ne va pas en rajouter !!!

[smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/03/2017** à **08:49**

Bonjour

J'ai entendu dire qu'il s'était tenu hier soir un débat avec les autres candidats (sauf Poutou qui ne pouvaient pas être présent), mais je n'arrive pas à retrouver la vidéo.

Par **Visiteur**, le **21/03/2017** à **22:34**

hello

vous êtes vraiment un marrant isidore ("j'ai regardé bad boys 2" :D)

Je trouve l'initiative du sondage intéressante.

Sinon je partage l'avis des gens sur les prisons. certes on n'est pas concerné (encore heureux) donc c'est facile pour nous de dire ça mais si une personne a tué quelqu'un la

personne morte elle ne peut plus profiter de la vie et l'autre pendant ce temps bénéficie d'un confort c'est un peu injuste pour la victime.

Rappelons que le droit n'est pas forcément équité. Il y a beaucoup d'injustices en droit ce qui est regrettable. Je me demande comment on peut être avocat pénaliste défendre quelqu'un en sachant qu'il a tort devrait quand même poser des problèmes de conscience même si toute personne a droit d'être défendu...

Par **Xdrv**, le **21/03/2017** à **22:49**

Bonsoir Esperance,

Pour avoir fait un stage chez un avocat pénaliste, je me suis aperçu que quelque part il y a une forme de challenge. Quand on prend un dossier, on prend le challenge de faire gagner son client.

Il est vrai que c'est dur moralement, mais en étant avocat on met son savoir au service de quelqu'un en besoin. Toutefois avec les règles déontologiques un avocat ne peut en théorie pas demander l'acquittement pour un client qu'il sait coupable, il doit essayer de diminuer la peine

Par **Camille**, le **22/03/2017** à **00:11**

Bonsoir,

<http://www.maitre-eolas.fr/post/2004/04/18/15-comment-faites-vous-pour-defendre-des-coupables>

Extrait :

[citation] Il demeure quand même, certes, l'hypothèse rare où nous savons que notre client est coupable parce que nous avons, lors de nos entretiens, démolis ses mensonges et l'avons mis face à ses contradictions. Il persiste à vouloir nier devant le juge. Que faire ?

Se retirer du dossier est pour moi inacceptable, et je ne pardonne pas aux confrères qui le font. C'est là signer les aveux de son client aux yeux du juge. Imaginez un peu : « Mon client nie les faits, ma conscience m'impose de me retirer du dossier ». C'est une trahison et une forfaiture.

L'avocat est un juriste, un procès est une affaire de droit, et uniquement de droit. Pas de morale.

Ce n'est pas moi qui le dis. A mon premier dossier d'assises, le président m'a sèchement coupé la parole quand je me suis avancé sur le terrain de la morale en me disant « Maître, nous ne sommes pas ici pour faire de la morale, mais du droit ». J'ai retenu la leçon.

La loi, rien que la loi.[/citation]

Par **Visiteur**, le **22/03/2017** à **02:13**

Il dit "Se retirer du dossier est pour moi inacceptable, et je ne pardonne pas aux confrères qui le font. C'est là signer les aveux de son client aux yeux du juge. Imaginez un peu : « Mon client nie les faits, ma conscience m'impose de me retirer du dossier ». C'est une trahison et une forfaiture".

=> bah ouais c'est ce que je disais pour faire ce boulot faut être un peu pourri quand même....

Par exemple si nous prenons un avocat connu pour défendre des cas de grands meurtriers comme verges vous n'allez quand même pas me dire pour ce gars-là que vous trouvez qu'il y a un challenge ! Pensez aux victimes svp merci.

Après personnellement je suis une femme et donc si on prend le cas du meurtre d'un enfant (et même d'autres personnes mais un enfant est sans défense c'est encore pire) c'est juste inadmissible de négocier une peine. Ca devrait être une sanction de prison avec une durée non négociable

par contre je ne suis pas pour la peine de mort pour ma part car ca revient à être comme le meurtrier.

Ames sensibles n'allez pas chez les pénalistes...

Par **Xdrv**, le **22/03/2017** à **07:56**

Bonjour,

Vous savez, je fais partie de ceux qui pensent que 40 ans de prison ne sert à rien, ne serait-ce que 5 ans permettent bien largement de prendre conscience de ses erreurs.

Il ne faut pas tomber dans le piège du "punir pour punir". Certes il y a des victimes par ricochet peut être, ou même directes, mais ça ne justifie pas de démonter quelqu'un par vengeance.

Vous parlez de prison avec durée non négociable c'est bien, j'espère pour vous que vous ne serez jamais accusé à tort. Que serait un état de droit sans que les prévenues ou accusés ne puissent avoir d'avocat et subiraient alors le courroux de la machine judiciaire sans défense ?

Âmes sensibles n'allez pas chez les pénalistes... tout dépend. C'est une profession tellement sensible, s'en est désarmant. Certes vous voyez des photos de cadavre décomposé etc etc, ca n'est qu'une infime partie. L'avocat pénaliste est sans doute le plus humain des avocats

Par **Camille**, le **22/03/2017** à **08:12**

Bonjour,

Pourtant, si on lit bien ce genre de raisonnement :

[citation]si une personne a tué quelqu'un la personne morte elle ne peut plus profiter de la vie [s]et l'autre pendant ce temps bénéficie d'un confort **c'est un peu injuste pour la victime**[/s].
[/citation]

alors, la conséquence automatique de ce qui n'est pas injuste, c'est la peine de mort.

Vous n'êtes pas cohérente avec vous-mêmes.

Et vous êtes en Master 2.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/03/2017** à **08:58**

Bonjour

J'ai pris la liberté de renommer ce sujet vu que le thème a changé [smile3]

Par **Visiteur**, le **22/03/2017** à **11:38**

C'est justement pour tous ces comportements écœurants de pénalistes sans scrupules que je détestais le métier d'avocat quand j'ai commencé le droit.

Heureusement ils sont loin d'être tous comme ça.

Par **Camille**, le **22/03/2017** à **15:22**

Re,

[citation]tous ces comportements écœurants de pénalistes sans scrupules [/citation]

Ceci n'engage que vous.

Et vous êtes en Master 2.

Par **Visiteur**, le **22/03/2017** à **15:28**

@camille: seriez-vous avocat pénaliste ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/03/2017** à **15:35**

Bonjour

On relance le mystère Camille [smile3] <http://www.juristudiant.com/forum/le-mystere-camille-t28096.html>